



Groupe de travail GT7b

Environnement

Département des Landes

Type de document	Relevé des échanges
Commission consultative	GT7b – R1
Date de la réunion	21 juin 2010
Lieu de réunion	Mont-de-Marsan

Ordre du jour

- Etudes et concertation sur la recherche des tracés (2010-2011)
- Définition des hypothèses de tracés
 - Les différentes étapes,
 - Méthodologie d'analyse environnementale de l'étape 2
 - Etat d'avancement des investigations écologiques en date de juin 2010 (habitats / Flore, amphibiens, reptiles, oiseaux, invertébrés, mammifères, faune aquatique)
- Prise en compte des enjeux environnementaux (milieu physique, milieu naturel, paysage) et exemples d'aménagements environnementaux sur d'autres projets de LGV.

RFF présente les études et concertation prévues de mai 2010 (validation du fuseau de 1000 mètres par le COPIL) à la fin 2011 (dossier d'avant-projet sommaire).

L'objet de ce groupe de travail est de présenter la méthodologie d'analyse environnementale ainsi que la grille des enjeux hiérarchisés proposée en étape 2.

La grille présentée reprend les critères hiérarchisés validés en étape 1 pour la recherche des fuseaux et intègre de nouveaux critères plus pertinents et plus précis pour la recherche d'un tracé.

RFF sollicite les membres des groupes de travail pour récolter leurs avis sur cette grille et sur la prise en compte des enjeux :

- L'association les amis de la terre des Landes et la SSSO souhaitent élever les crastes de l'enjeu moyen à l'enjeu fort car ces réseaux de drainage sont en lien avec les pistes DCFI .Ils servent en effet à alimenter en eau en cas d'incendie.
- L'association les amis de la terre des Landes demande que les impacts sur l'hydromorphie des crastes soient pris en compte
- Le CG 40 souhaite que les secteurs qui font l'objet d'une gestion (réserve de chasse,...) soient pris en compte comme milieux remarquables au même titre que les zones de compensation,
- Le CG 40 et l'association des amis de la terre demandent que les zones humides soient prises en compte et que leur franchissement soit étudié afin d'éviter toute modification des écosystèmes,
- L'association des amis de la terre précise que la durée des relevés des piézomètres est insuffisante (24 mois) en raison des impacts potentiels sur la couche d'aliôs située en affleurement.
- L'association les amis de la terre des Landes demande que les sites géologiques remarquables soient pris en compte,
- Le Parc Naturel des Landes de Gascogne précise que le BRGM a réalisé un bilan des nappes dans le cadre des SAGE,

Le prochain groupe de travail aura lieu en octobre et présentera les hypothèses de tracé.

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
SEPANSO / FNE	Pourrons-nous disposer des données présentées en séance ?	Q	DC : le diaporama sera distribué à tous les membres présents en séance. Le fuseau de 1000 m sera envoyé au format SIG / autocad / google earth	PE
Les amis de la terre des Landes	Comment sont intégrés les crastes ?	Q	DC : les crastes sont un nouveau critère défini en étape 2 et intégré en enjeu moyen dans la grille	/
SSSO	Les crastes doivent être intégrés en enjeu fort car elles sont en lien avec les pistes DFCI classées en enjeu fort. Les crastes sont des réseaux de drainage et constituent un enjeu d'assainissement important pour la forêt des Landes	S	DC : ne pas confondre le niveau de sensibilité de la grille et la mise en place de mesures. Tous les enjeux seront dans la mesure du possible évités. Dans le cas d'un passage dans les crastes des mesures seront mises en place pour assurer leur rétablissement	PE
Les amis de la terre des Landes	Précise que les crastes ne sont pas de simples fossés de drainage. Dans le cas d'un passage au sein de ces crastes, des impacts importants sur l'hydromorphie pourront être engendrés. Une analyse fine de ces réseaux doit être réalisée afin de prendre en compte tous les écoulements	R	DC : plusieurs expertises seront réalisées dans ces domaines et les mesures seront prises en conséquence	PE
PNR Landes de Gascogne	Constatent que le calendrier présenté pour les hypothèses de tracés ne prend pas en compte les deux cycles biologiques des inventaires écologiques	R	DC : les hypothèses de tracés seront réalisées sur la base du 1 ^{er} cycle annuel puis seront réajustées au fur et à mesure des résultats obtenus sur le 2 ^{ème} cycle biologique dans le cadre du dossier DUP	PE

GT 7b Environnement, le 21 juin 2010

Mission des Grands Projets du Sud-Ouest

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
CG 40	Les milieux remarquables tels que les réserves de chasse / réserves naturelles qui font l'objet d'une gestion doivent être intégrés en enjeu très forts au même titre que les zones de compensation	R	RFF prend note de cette remarque	/
ONEMA	Quelle est la différence entre ENS et ENS remarquables ?	Q	Certains départements (33, 64..) ont souhaité faire une distinction entre les ENS, dans le cadre de leur politique départementale.	/
CG 40	Dans le département des Landes, pas de distinction entre les ENS. La fiche descriptive de chaque ENS précisera les enjeux à l'intérieur de chaque ENS et permettra d'effectuer une distinction entre ces espaces	R	Les acteurs de la concertation permettront de faire cette distinction et d'établir les zones sensibles	/
SEPANSO / FNE	Le tracé impactera les fonctionnalités du territoire et l'impact zéro n'existe pas	R	/	/
PNR Landes de Gascogne	Comment a été pris en compte les critères dans la comparaison des fuseaux : quel a été le poids des thématiques ?	R	L'analyse multicritères a été formalisée dans le dossier de fin d'étape 1. La comparaison s'est effectuée sur l'environnement, la technique, les fonctionnalités et le coût avec un poids identique.	/
ONEMA	Comment le choix d'un tracé s'effectuera entre le bâti et une zone milieu naturel ?	Q	Le milieu naturel est un enjeu majeur dans le cadre de la démarche d'évitement mise en place par RFF. Le tracé privilégiera d'éviter au maximum ces zones. Le tracé impactera donc beaucoup de constructions	/

GT 7b Environnement, le 21 juin 2010

Mission des Grands Projets du Sud-Ouest

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
Les amis de la terre des Landes	La traversée des zones humides devra être prise en compte. Toute modification des eaux au droit du tracé entraînera des modifications sur plusieurs km. Quid de la vulnérabilité des eaux souterraines 24 mois n'est pas suffisant pour suivre la vulnérabilité des eaux car risque de percement de la couche d'Alios (affleurante à certains endroits)	R Q	Le suivi des piézomètres s'effectuera sur 24 mois Des expertises fines permettront de connaître les impacts et de mettre en place des mesures adaptées	PE
SEPANSO / FNE	Des problèmes de mise en place de drains ont été constatés sur le chantier d'A65	O	Les problèmes constatés sont des problèmes ponctuels (Bazas) et tout chantier comporte quelques problèmes	/
PNR Landes de Gascogne	Signalent que la BRGM a fait un bilan des nappes dans le cadre des SAGE	R	Toutes les données existantes concernant les enjeux environnementaux intéressent RFF. Ces GT doivent également nous permettre d'échanger notre connaissance du territoire.	/
Les amis de la terre des Landes	Le site géologique de l'étang d'Abesse (Saint-Paul-lès-Dax) est à prendre en compte	R	A intégrer dans le cadre de nos réflexions	/
ONEMA	Précise qu'il faut anticiper les dispositions foncières pour l'assainissement provisoire (retour d'expérience sur A65)	R	RFF prend note de cette remarque	/
CG 40	Les zones humides doivent être prises en compte dans la conception du projet	R	Elles sont bien intégrées dans le cadre de la grille des enjeux. Une réflexion est également en cours avec l'ONEMA sur le sujet.	PC

Organisme	Propos	Nature	Réponse de RFF en séance	Nature
SEPANSO / FNE	Quels sont les coûts connus à ce stade d'étude, notamment ceux des mesures compensatoires	O	Une première estimation a été réalisée au stade études préliminaires puis sera affinée au stade APS puis DUP.	/
SEPANSO / FNE	Quels seront les impacts sonores et vibratoires du projet ?	Q	Des mesures de protection à la source seront mises en place (merlons, écrans) Concernant les vibrations, un traitement spécifique de la plateforme est réalisé (rails liés à des traverses avec plateforme élastomère) Pendant le chantier, l'expertise des biens sera réalisée avant les travaux (état zéro). Un seul problème vibratoire a été constatée sur 1500 km de lignes (acquisition du bien)	

Abréviations :

Nature des propos : O = *Objection, Opinion* / R = *Remarque* / S = *Souhait* / Q = *Question*

Nature des réponses : PE = *Promesse d'engagement pour le futur* / PC = *Prise en compte* / RU = *Réponse ultérieure*